



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-046

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : Mme MUNOZ Marie-Thérèse à Mme CANTIER Nadège – Mme GALLO Anne à M. CHEVALIER Mickaël – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme ROMERO-PORTRAT Manuela.

CONTRAT DE VILLE – BILAN DES APPELS A PROJETS 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la Ville de Torcy est signataire d'un Contrat de Ville mis en place sur le territoire communautaire et dont la Communauté Urbaine Creusot Montceau (C.U.C.M), assure le pilotage administratif et apporte l'ingénierie nécessaire à l'animation du dispositif.

Les orientations de ce contrat de ville s'adressent aux quartiers de la Résidence du Lac et Champ Bâtard, définis comme prioritaires, au sens de la politique de la ville.

Elles ont l'ambition de permettre le développement des actions qui visent à réduire les écarts constatés entre ce quartier et le reste du territoire communal. Le contrat de ville est centré sur trois piliers, déterminés par la loi du 24 février 2014 :

- La cohésion sociale ;
- Le développement économique, l'emploi et l'insertion ;
- Le renouvellement urbain et le cadre de vie.

Plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés à ce titre par la Ville et le CCAS de Torcy. Ils ont fait l'objet d'un avis favorable du comité de pilotage de la C.U.C.M, dans le cadre de la validation annuelle du contrat de ville.

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble de ces actions.

Nom du projet	Présentation du projet	Portage	Subventions				Reste à charge CCAS	Reste à charge Ville	Budget du projet
			État Contrat de Ville	État DRAC	Région BFC	CAF71			
Formation Interculturalité	Formation à destination des agents et professionnels de la ville, du Département et des services de l'Etat pour mieux appréhender l'interculturalité dans la mise en œuvre des politiques publiques.	Ville - Centre social	10 000€					5 000€	15 000€

Projet Graff jeune	Projet qui associe le public ado de l'espace jeunes et un artiste art urbain, pour réaliser une fresque murale au niveau de l'entrée de l'espace jeunes (située au rez-de-Jardin de la Maison des Familles).	Ville – Service jeunesse	4 500€					4 700€	9 200€
Mieux comprendre le monde professionnel	Accompagnement des élèves de 3 ^e dans leur recherche de stages et organisation de temps spécifiques avec les acteurs économiques de la commune (Petits déjeuner des entreprises)	Ville -Point Information Emploi	3 000€					5 100€	8 100€
Brigade d'Intervention Orale (BIO)	Projet intergénérationnel autour de la lecture à travers la pratique scénique et théâtrale.	Ville - CLAS	3 000€					6 000€	9 000€
Lien social et sport de combat	En s'appuyant sur l'exigence, la discipline et la cohésion d'une activité sportive, un travail personnalisé avec chacun des jeunes participants est mené pour construire leur projet personnel et professionnel.	Ville - Médiation	4 900€					4 750€	9 650€
Maman mais pas que	A travers un accompagnement suivi, et plusieurs ateliers, ce projet a pour objectif de redonner de la confiance en soi, et de l'estime de soi à des mamans qui se sont isolées personnellement ou professionnellement.	Ville – Service parentalité	8 500€					13 450€	21 950€
Théâtre maman	Dans la continuité du projet « Maman mais pas que », un groupe s'est constitué pour écrire, élaborer et jouer une pièce de théâtre.	Ville – Service parentalité	4 500€			4 500€		6 600€	15 600€